

Le 20 septembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

RENFORCEMENT DES CONSULTATIONS MEMOIRE EN GRAND EST : UN DISPOSITIF CLE POUR LE DIAGNOSTIC PRECOCE DES TROUBLES NEUROCO- GNITIFS

À l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer, l'ARS Grand Est met en lumière les avancées majeures dans l'organisation et l'accessibilité des consultations mémoire. Chaque année, environ 9 000 nouveaux patients en Grand Est font face à des troubles neurocognitifs nécessitant un diagnostic rapide et une prise en charge spécialisée. D'ici 2030, ce chiffre pourrait atteindre 15 000 patients, un défi auquel la région se prépare activement.

Une prise en charge renforcée pour répondre à une demande croissante

En réponse à cette demande croissante, le Grand Est a mis en place une organisation territoriale complète. Trois Centres Mémoire Ressources et Recherches (CMRR) coordonnent 24 Consultations Mémoire de Territoire réparties sur 42 sites, avec en plus 13 consultations de proximité et 20 consultations de médecins libéraux labellisées. Ces structures garantissent un accès aux soins et un suivi adaptés, tant pour les diagnostics simples que pour les cas complexes.

Une organisation territoriale pour faciliter l'accès aux soins

Les Consultations Mémoire de Territoire, renforcées depuis janvier 2024, permettent aux patients de bénéficier d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée (gériatrie, neurologie, neuro-psychiatrie) et d'un adressage facilité vers les CMRR en cas de diagnostic complexe. Ces consultations offrent également des ressources essentielles, comme des bilans neuropsychologiques et des imageries cérébrales, pour une prise en charge complète et adaptée.

L'objectif régional est clair : garantir, d'ici 2025, un accès à une première consultation mémoire dans un délai maximum de 2 à 3 mois, avec une prise en charge optimale au plus proche du lieu de vie des patients.

Les Consultations Mémoire de Proximité jouent également un rôle essentiel dans la réduction des délais d'accès au diagnostic. Ces consultations, souvent situées dans des établissements de santé ou assurées par des médecins libéraux, permettent une prise en charge rapide et de qualité des patients, notamment dans les zones rurales.

Une innovation territoriale pour les zones éloignées

En Grand Est, l'innovation passe aussi par la collaboration entre établissements de santé et structures territoriales. Ainsi, la Consultation Mémoire de Territoire du CHU de Reims a mis en place un partenariat avec la

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Vouzinois, permettant à une infirmière de pratique avancée d'assurer des consultations hebdomadaires dans des maisons de santé éloignées. Cette initiative sera présentée lors des Journées Régionales Alzheimer, le 15 octobre à Strasbourg.

Un enjeu de santé publique

La maladie d'Alzheimer et les troubles neurocognitifs associés représentent un défi croissant. En renforçant l'accessibilité aux consultations mémoire et en multipliant les innovations dans l'organisation des soins, l'ARS Grand Est se positionne en acteur clé de cette prise en charge, au service des patients et de leurs familles.

Pour plus d'informations sur les dispositifs en place et les ressources disponibles, rendez-vous sur le site de l'ARS Grand Est : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/la-maladie-dalzheimer-et-les-maladies-apparentees>

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr